



LIGUE Hiver BCC "Au Bureau"

2-1 POINTS-HANDICAP 70%
du jeudi 9 janvier au 27 Mars 2025

ART 1 : Le BOWLING CLUB CHÂLONNAIS vous propose une ligue homologuée ouverte aux joueurs et joueuses licenciés(es) en règle avec le règlement sportif du Conseil National de la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués : PORT DU MAILLOT DU CLUB OBLIGATOIRE, INTERDICTION DE BOIRE DE L'ALCOOL durant la compétition. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel par le Président du BCC (Philippe LUCION) ou son représentant désigné en cas d'absence de celui-ci.

ART 2 : Le handicap 70% est calculé sur la base du listing FFBSQ de Déc 2024. Pour les joueurs(ses) ne figurant pas sur le listing, le handicap sera calculé au terme des 3 premières soirées effectuées.

ART 3 : La constitution des équipes est réalisée de façon aléatoire à partir de la constitution de 2 chapeaux (Chapeau A et chapeau B, définis selon les moyennes fédérales des joueurs inscrits le jour de la rencontre). En cas de nombre d'inscrits non multiple de 4, certains joueurs seront amenés à jouer seuls. Une blind correspondant à la moyenne du chapeau opposé lui sera attribué.

ART 4 : Cette ligue se déroulera tous les jeudis sur les pistes du BOWLING de Châlons-en-Champagne. Le début des boules d'essais se fera à 19h00 (présence des joueurs au plus tard à 18h45). Chaque participant(e) effectuera une série de 5 lignes et l'attribution des pistes sera faite de manière aléatoire par un logiciel. Doublettes seront constitués de manière aléatoire à partir de 2 tableaux. Un huilage est proposé à titre indicatif sur l'application d'inscription. Il peut toutefois

être modifié à tout moment en fonction des compétitions du moment auxquelles participent des licenciés du BCC.

ART 5 : A l'issue de chaque journée, 10 au total (en cumulé), 2 classements sont établis selon les modalités définies dans l'article suivant. Afin de pouvoir prétendre à une récompense, un minimum de 6 journées de présence sera obligatoire. Dates de ligue : 9,16,23,30 Janvier - 6,27 Février - 6,13,20,27 Mars -Remise des récompenses le 3 Avril).

ART 6 : A l'issue de chaque soirée, Le classement est recalculé selon le format suivant :

- Points : 1 point par partie gagnée + 2 points par match gagné + Bonus offensif : 1 point (en cas de match gagné pas 5-0.) + Bonus Défensif : 1 point (si match perdu par 3-2)
- Moyenne Handicap (Calcul sur les 6 meilleures soirées)

Pour figurer dans le classement handicap, un minimum de 6 soirées est exigé.

ART 7 : A l'issue des 10 soirées une remise des récompenses sera organisée le jeudi 3 avril, avec une soirée ludique (type challenge en baker system)

ART 8 : Concernant le classement des récompensés, la meilleure place dans l'un ou l'autre des classements est retenu. En cas de place identique dans les différents classements, l'ordre de priorité est : 1 : Points, 2 : Handicap. En cas d'égalité dans le classement, priorité au handicap le plus faible

ART 9 : Le paiement des parties est à régler soit par votre carte (licenciés(es) BCC) soit en espèce ou carte bancaire à l'accueil du bowling pour un montant de 15€. Le droit d'entrée pour chaque journée sera de 2,50€ (2,00 € de retour en lot, 0,40€ pour l'enregistrement des parties auprès de la FFBSQ et 0,10 € mis à disposition du BCC, marge d'ajustement pour le calcul des récompenses et/ou l'organisation de la soirée de remise des récompenses.

ART 10 : Les récompenses seront calculées de la manière suivante :

Elles sont données à titre indicatif et font, en fin de ligue, l'objet d'un réajustement.

Classement	Points	Handicap
1 ^{er}	19%	19%
2 ^{ème}	14%	14%
3 ^{ème}	10%	10%
4 ^{ème}	7%	7%

Les récompenses sont des bons d'achats non cumulables. Les montants estimés sont consultables sur l'application d'inscription.

ART 11 : Les inscriptions à l'aide de l'application dédiée sont à privilégier.

En cas de difficulté ou d'impossibilité d'inscription vous pouvez toujours procéder à une inscription par sms ou e-mail à l'adresse suivante :

philippe.lucion@gmail.com ou au 06-71-85-28-56

La clôture des inscriptions est effective à partir du jeudi matin.

Lien Application Inscription : Cette application est à installer sur votre smartphone. Elle vous permet de vous inscrire, prendre connaissance des autres inscrits, du huilage prévu, du montant des récompenses, du règlement ainsi que des résultats.

<https://ligue-hiver-aubureau-z9yn.glide.page/>



Une seconde application vous permet également de suivre l'état de votre abonnement auprès du bowling de Châlons-en- Champagne. N'hésitez pas à l'installer également :

<https://consult-abonnements--ciea.glide.page>